

QUARTIER SAINT-HUBERT A L'ISLE D'ABEAU

DONNEES CLES DU PERIMETRE QPV

Saint-Hubert			
Population 2013 ⁽¹⁾	2 937		
% population communale ⁽¹⁾	19 %		
% population QPV CAPI ⁽¹⁾	28 %		
Revenu déclaré médian mensuel par UC ⁽²⁾	873 €		
Evolution du revenu déclaré 2012-2015 (en € constants) ⁽²⁾	-3 %		
Taux de pauvreté ⁽²⁾	37%		
Nombre de logements sociaux ⁽³⁾	1230		
Part du parc social QPV CAPI ⁽³⁾	27%		
Répartition du parc social du quartier par bailleurs ⁽³⁾	OPAC 38	460	35%
	SDH	357	34%
	Semcoda	177	13%
	Advivo	96	7%
	IRA 3F	90	7%
	Pluralis	45	3%
	Alliade	5	0,4%

(1) Source INSEE-RP 2013

(2) INSEE - Filosofi 2015

(3) Déclaration des bailleurs, convention TFPB, 2018

(1)	Saint Hubert	L'Isle d'Abeau	CAPI
POPULATION			
Nombre d'Habitants	2 937	-	98 842
Part des moins de 25 ans	47 %	43 %	35 %
Part des emplois précaires parmi les emplois	32 %	18 %	15 %
Taux d'emploi des femmes	38 %	57 %	60 %
Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au BAC	40 %	27 %	30 %
INDICATEURS FISCAUX			
Revenu déclaré médian par UC	10 470 €	17 882 €	19 971 €
Taux de pauvreté ⁽²⁾	37 %	17 %	14 %

(1) Indicateurs quartiers QPV au périmètre (sources INSEE-Estim. Démo. RP 2015 et Insee-Filosofi 2015).

(2) Part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% du niveau de vie médian de la France métropolitaine.



LES GRANDES ORIENTATIONS DU PROJET

- Renforcer le projet de développement social existant : lien social, réseaux d'entraide, stabilisation des nouveaux habitants, jeunesse, présence renforcée des services publics...
- Amorcer la perspective d'un projet de rénovation urbaine, notamment sur les aménagements de centralité et de circulations internes, de liens avec le reste de la ville et l'environnement proche (réserve 2000, ex IUT), de la redynamisation du commerce, du devenir des friches universitaires
- Favoriser des opérations de promotions privées pour attirer de nouvelles populations
- Intervenir sur le parc social existant par des réhabilitations notamment au niveau énergétique
- Limiter la concentration des précarités en travaillant sur le peuplement du quartier

LES ENJEUX

- Créer une centralité à la mesure d'une commune de 16 000 habitants
- Désenclaver et articuler le quartier avec le reste de la Ville
- Créer des conditions d'attractivité de nouveaux programmes capables de réintroduire une mixité sociale et un renforcement de l'activité commerciale et des services
- Améliorer la qualité de vie et la sécurité des habitants
- Stimuler des initiatives de projet par et avec les habitants pour réapprécier la valeur et le potentiel de leur environnement

LES PERSPECTIVES DU PROJET

L'objectif est de mener une action volontariste qui permette de recomposer le quartier en requalifiant un espace urbain segmenté et peu ouvert sur l'extérieur, en diversifiant l'habitat et en requalifiant la structure viaire pour redonner au quartier son rôle de cœur attractif et animé.

LES INTERVENTIONS PREVUES

VOLET HABITAT

- Une réhabilitation du parc existant
- Plusieurs opérations de résidentialisation

VOLET URBAIN

- La requalification des axes structurants et la conception d'un espace public structurant à l'échelle d'une ville de 16.000 habitants
- Un travail de couture urbaine pour mieux relier le quartier à son environnement, notamment le Parc Saint Hubert et la Réserve 2000
- Une intervention sur la structure interne des cœurs d'îlots
- Une réorganisation du stationnement à l'échelle du quartier
- Une requalification des espaces à l'état de friche tel le rez-de-chaussée du CROUS

VOLET COMMERCIAL

Redynamisation du commerce et diversification des fonctions en améliorant la qualité environnementale urbaine du centre et en favorisant les déplacements.

MONTANT PREVISIONNEL DU PROJET NPNRU

21,4 millions d'euros H.T.

Contribution ANRU attendue : 950.000 € H.T.

Contribution Région : 4,75 M€ H.T.

